

VIÈME JOURNÉES DÉMOGRAPHIQUES DE L'ORSTOM

MAÎTRISE DE LA FÉCONDITÉ ET PLANIFICATION FAMILIALE



SÉANCE N° 4

*Crise, Nouveaux Espaces De Socialisation
Et Régulation De La Fécondité*



**DÉSÉQUILIBRE AGRICOLE ET COMPORTEMENTS
DÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES : LE CAS DU SUD-EST TOGO**

Kokou VIGNIKIN

Paris, 28-30 septembre 1994

Etant donné les difficultés à étendre les surfaces cultivées et à accéder aux moyens d'intensification, les ménages agricoles du Sud-Est Togo sont aujourd'hui confrontés à une grave détérioration de leur capacité à subvenir convenablement à leurs besoins de subsistance économique. Pour réagir contre cette détérioration, la plupart d'entre eux mettent en oeuvre des stratégies d'ajustement qu'on peut schématiquement regrouper en deux catégories:

- celle qui consiste à augmenter le volume de la production soit en accédant - par le biais de la location - à des terres non familiales, soit en procédant à un changement de cultures ou de techniques culturales. Cette option d'ajustement permet certes d'adapter les ressources de subsistance à la taille du ménage, mais elle se heurte malheureusement à une foule d'impondérables, notamment la rareté des terres, leur morcellement, l'exiguïté de la plupart des exploitations, la difficile accessibilité aux crédits agricoles, la déficience de l'encadrement technique, etc.
- celle qui consiste à adapter la taille du noyau résident du ménage aux ressources disponibles en transférant - par le biais des émigrations - certains membres vers les secteurs urbains. Cette seconde option est largement privilégiée par les ménages de la région. Curieusement, ceux-ci lui associent une descendance nombreuse justifiée par la nécessité d'envoyer un nombre important de membres dans les circuits migratoires tout en maintenant sur place un noyau domestique appréciable.

Cet article se propose de décrire en quoi les transformations historiques subies par le mode de production agricole du Sud-Est ont contribué à induire des blocages dans l'accès aux moyens de production et comment les ménages ont progressivement arrivés à adopter des stratégies de survie axées sur l'émigration des jeunes et le maintien d'une fécondité élevée. Ce développement s'articule en quatre sections. La première livre une présentation sommaire du Sud-Est Togo. La seconde décrit l'évolution du système de production de la région. La troisième et la quatrième élaborent respectivement sur les stratégies de forte fécondité et d'intense transfert de membres des ménages vers les secteurs économiques non agricoles.

I. - PRESENTATION SOMMAIRE DU SUD-EST TOGO ...

Avec une population d'environ 500.000 habitants¹ et une superficie de 2620 km², le Sud-Est passe pour l'une des régions les plus denses du Togo. Son économie, principalement axée sur l'agriculture vivrière - maïs, manioc et produits maraîchers - lui confère l'appellation de

¹ La population du Sud-Est est principalement constituée de Mina et de Ouatchi. Alors que les premiers s'occupent principalement de pêche et de commerce, les seconds constituent un groupe d'agriculteurs.

grenier du Togo. S'il est vrai que l'agriculture puis la pêche constituent les activités dominantes des hommes, il est tout autant vrai qu'en raison de la forte pression démographique sur les terres agricoles, la taille moyenne des parcelles cultivées n'excède guère 1,3 hectare par ménage. En ce qui concerne particulièrement les femmes, elles accaparent la presque totalité des activités liées à la transformation et à la mise en marché des récoltes réalisées par les hommes. Leurs activités s'intègrent habituellement dans des réseaux commerciaux dont deux prédominent nettement. Le premier opère dans les centres urbains - notamment dans la capitale Lomé - et le second, sur les marchés périodiques de la région. De ce fait, le Sud-Est est considéré comme une région fortement intégrée aux rapports marchands.

Par ailleurs, si l'on peut considérer le Sud-Est comme une région homogène sur les plans géographique et socio-culturel, il n'en constitue pas moins le théâtre d'intenses déploiements démographiques. Nombreux sont les travaux réalisés sur la région qui montrent que les comportements démographiques actuellement observés dans les ménages découlent directement des mutations intervenues dans l'organisation sociale de la production. Ces mutations auraient, selon certains auteurs, engendré des blocages tant au niveau de l'accès à la terre qu'au niveau du contrôle de la production et induit la rationalité sociale actuelle laquelle s'articule autour d'une descendance nombreuse (Locoh, 1984) et d'une forte émigration des jeunes hors de la région (Le Bris, 1986; Ekouévi, 1986).

Dans la section qui suit, l'article décrit le processus par lequel l'évolution du système de production a induit l'adoption de ces comportements.

II.- L'EVOLUTION DU MODE DE PRODUCTION AGRICOLE AU SUD-EST TOGO

Contrairement à l'hypothèse de cohésion des sociétés précapitalistes avancée par certains anthropologues, il convient de voir dans l'organisation lignagère de la production agricole dans les sociétés africaines, certaines dispositions favorables à l'apparition de tensions sociales. L'objet de cette section est de décrire les aspects saillants de ces dispositions pour le cas précis du Sud-Est Togo. Cette description se base, pour l'essentiel, sur une synthèse des entretiens qualitatifs que nous avons menés auprès des notables dans le cadre des enquêtes POPRES et EMIRT mais aussi sur certains résultats des travaux ethnographiques réalisés par Pazzi (1973) et Mignot (1981) sur la région.

Dans le Sud-Est Togo, l'organisation précapitaliste de la production se caractérisait par une appropriation collective de la terre, du travail et de la production laquelle était redistribuée sous forme prestataire aux groupes domestiques. Mais la répartition des terres entre les familles d'un même lignage était loin d'être égalitaire. Les domaines les plus vastes appartenaient généralement aux familles proches de la chefferie alors que les familles plus "ordinaires" voyaient leur part de terres se limiter à la part congrue.

A l'intérieur des familles, l'organisation de la production reposait sur deux principes fondamentaux: la hiérarchie et le service. La hiérarchie créait les classes sociales en soumettant chaque ménage à une relation d'ordre alors que le service créait la production. Si le caractère discriminant de la hiérarchie rendait compte du contrôle et du sens de transfert de la production, le service en symbolisait le mode de création. Mais les deux caractéristiques, quoique liées,

présentaient des fondements différents. La hiérarchie avait pour vecteur le pouvoir, un pouvoir conféré par des facteurs aussi divers que l'âge, le niveau d'instruction mystique, le nombre de dépendants, etc... alors que le service, base de l'organisation sociale du travail, établissait des obligations de prestation sur le double plan horizontal et vertical.

En pratique, chaque famille possédait un domaine foncier que le chef de famille avait mandat de distribuer aux chefs de ménage. Mais les chefs de ménage ne jouissaient que d'un droit d'exploitation sur les terres familiales. Ce droit, qui leur était concédé par le chef de famille, était en général basé sur des critères dont l'objectivité était laissée à l'entière discrétion de ce dernier. Dès lors, même si les champs placés sous l'autorité du chef de famille étaient relativement vastes, celui-ci ne consentait à répartir entre les ménages sous son autorité, qu'une partie du domaine familial. Cette pratique obligeait ainsi les membres actifs de ces ménages à travailler sur les champs collectifs² dont la récolte servait surtout de production d'appoint aux ménages nécessiteux.

Chaque ménage du groupe familial était ainsi placé sous l'entière dépendance du chef de famille et ne pouvait se soustraire de sa tutelle pour former un groupe indépendant car la terre que nécessite cette indépendance lui serait simplement retirée. Ce contrôle de l'accès à la terre par les détenteurs de pouvoir, en développant chez leurs subordonnés le sentiment d'être de perpétuels assistés, couvrait alors des tensions plus ou moins graves. Toutefois, ces tensions ne portaient que peu préjudice à l'équilibre du système social puisque la production réalisée sur les champs collectifs parvenait toujours à suppléer à l'insuffisance de la production réalisée à l'échelle des ménages.

Avec la colonisation a émergé dans la société du Sud-Est, la logique d'accumulation et celle-ci n'a pas tardé à faire éclore les tensions sociales latentes. L'avènement de la colonisation étant associé à l'introduction de la monnaie, à l'apparition du salariat, à l'introduction des cultures de rente et à la levée de la taxe civique, ces nouveaux paramètres vont en effet contribuer à déstabiliser les deux principes de base de l'organisation sociale.

Sur un plan plus concret, la pénétration coloniale a eu pour effet d'engendrer de nouveaux besoins. La satisfaction de ces besoins imposait de disposer d'un numéraire qui ne pouvait provenir que de la mise en marché du surplus de production réalisée sur une base collective. Or, en raison des structures sociales, seuls les contrôleurs de ce surplus, c'est-à-dire les chefs de lignage et les chefs de famille, parvenaient à satisfaire leurs besoins et à se procurer les biens de prestige. Qui plus est, le "détournement déguisé" de la production collective par les détenteurs de pouvoir, se doublait d'une certaine rigidité dans la distribution de nouveaux droits d'exploitation aux ménages éligibles. Pour cause, ces responsables voyaient clairement leur avantage à affecter les terres encore sous leur contrôle, à la culture de produits destinés à la vente³. Cette situation, à laquelle venait s'ajouter le besoin pour de nombreux chefs de ménage

² C'est-à-dire la partie du domaine familial non affectée à l'usage privé des ménages.

³ Notamment les produits à rente élevée comme le palmier à huile, le café ou le cacao.

de disposer de numéraire pour acquitter leurs obligations fiscales, a ouvert la voie à de graves litiges politiques dans la société EWE et favorisé conséquemment la conversion des droits d'exploitation en actes de propriété. Déclenché dans une perspective d'indépendance des ménages, le processus n'a d'ailleurs rencontré qu'une faible résistance de la part des détenteurs de pouvoir qui y voyaient une opportunité d'officialiser la transformation des terres encore sous leur contrôle, en propriétés privées.

Suite au processus de conversion des droits d'exploitation en actes de propriété privée, on verra alors s'établir le système de production de type domestique. De nombreux ménages ont cependant pâti de la transition; en particulier ceux qui n'étaient pas encore détenteurs de droits d'exploitation et ceux qui en avaient un, mais dont l'étendue de la terre était trop petite pour permettre une subsistance convenable de leurs membres en l'absence de l'aide d'appoint que constituaient naguère les récoltes réalisées sur les champs collectifs. On verra ainsi apparaître une classe de ménages défavorisés dont la taille d'exploitation, désormais immuable, suffit à peine à répondre à l'ensemble des besoins économiques de leurs membres. D'autre part, le nouveau système de production imposait indirectement aux parents de doter leurs descendants - ceux du sexe masculin notamment - des parcelles qui leur sont nécessaires pour fonder leur propre ménage. Il résultera de cette obligation sociale, un démembrement du patrimoine foncier domestique et par la suite, un besoin généralement ressenti de freiner ce démembrement en orientant certains membres vers les emplois urbains.

En somme, les tensions dans les rapports sociaux et l'avènement de la colonisation ont concouru à engendrer le besoin de transférer certains membres des ménages exploitants de la région vers des activités non-agricoles. Avec l'indépendance acquise en 1960 et la mise en application de plans successifs de développement et une crise économique qui n'en finit pas de perdurer, le processus de transfert n'a fait que s'intensifier.

III. - LA DESCENDANCE NOMBREUSE: UN MOYEN D'ALIMENTER LES RESEAUX MIGRATOIRES

La dernière colonne du tableau I fait état de la descendance moyenne obtenue lors de différentes enquêtes pour chaque groupe d'âges de femmes. En admettant que l'âge réel des femmes et leur âge au mariage soient peu entâchés d'imperfection, que les résultats

TABLEAU I

DESCENDANCE MOYENNE CALCULEE POUR CHAQUE GROUPE D'AGES :
COMPARAISON DES RESULTATS DE TROIS ENQUETES

AGES	EFSE* (1976)	POPRES+ (1981)	EMIRT (1988)	FASMIR (1993)
15-19	0,370	0,640	1,439	0,500
20-24	1,740	1,775	3,082	1,760
25-29	3,390	3,515	4,628	3,510
30-34	4,800	4,920	6,024	5,080
35-39	5,960	6,045	7,153	6,285
40-44	6,640	7,215	7,207	6,945
45-49	6,990	7,685	7,342	7,192

SOURCES: * Enquête EFSE 1976 (Locoh, 1984:94)
+ Enquête POPRES 1981 (Vignikin, 1987:84)
- Enquête FASMIR 1993 (Vignikin et Kouwonou, 1993)

NOTES: Les descendance moyennes issues des enquêtes EFSE et POPRES ont été obtenues à partir des taux de fécondité par âges tandis que celles proviennent de l'enquête EMIRT réfèrent à des taux de fécondité légitime par âges.

des modèles d'estimation utilisés soient acceptables et comparables entre eux, il ressort que la fécondité cumulée à 50 ans pour les femmes en première union oscille entre 7 et 7,7 enfants dans la région. Ce niveau de fécondité est remarquable. La comparaison des résultats de l'enquête FASMIR avec les descendance moyennes du moment issues des enquêtes EFSE 1976 (Locoh, 1984), POPRES 1981 (Vignikin, 1987) et EMIRT (Vignikin, 1992), fait état d'une stabilité à un niveau élevé des indices de fécondité. Si l'on écarte les deux premiers groupes d'âges pour lesquels la comparaison entre la fécondité générale et la fécondité légitime est hasardeuse, il ressort en effet de la comparaison que les descendance moyennes des femmes sont proches d'une enquête à l'autre. Pour autant que les indices du moment puisse la refléter, ce constat confirme le conservatisme des comportements de fécondité dans la société du Sud-Togo⁵. Ce constat, qui s'étend d'ailleurs à nombre de populations rurales africaines, suscite de l'intérêt non seulement au sein de la communauté des démographes mais aussi chez les économistes.

⁵ Notons cependant qu'une spéculation sur les tendances de la fécondité n'est réellement crédible que dans le cadre d'une analyse par génération, c'est-à-dire une analyse longitudinale rétrospective des descendance.

La persistance de la fécondité élevée en milieu rural fait l'objet de deux visions explicatives dominantes dont nous nous proposons à présent de confronter les cadres d'interprétation aux réalités observables au Sud-Togo.

La thèse néo-malthusienne

Au centre de l'interprétation néo-malthusienne des niveaux élevés de fécondité se trouve la question de l'absence de contrôle de la fécondité. Pour les néo-malthusiens, le maintien de la fécondité élevée en milieu agricole s'explique principalement par une absence de moyens dont l'utilisation aurait permis aux couples (ici les ménages) de contrôler leur descendance. Dans la population observée, on relève en effet que moins de 1 pour cent des femmes recourent à la contraception moderne mais presque toutes, utilisent des méthodes traditionnelles comme l'allaitement prolongé au sein et l'abstinence pour réguler leur fécondité. La thèse du manque de moyens contraceptifs qui, au demeurant, ne confère aucune rationalité sociale à la fécondité élevée, se réduit ainsi à une vision très occidentale de la notion de "contrôle de la fécondité". Cette vision nous paraît d'autant plus controversable que dans l'enquête EMIRT, 43 pour cent des enquêtées de 50 ans et plus se déclarent satisfaites de leur descendance et que 55 pour cent d'entre elles auraient souhaité avoir plus d'enfants. Ces déclarations incitent donc à voir dans le maintien de la fécondité élevée, la concrétisation d'un choix social dont seule la compréhension peut aider à élaborer une politique efficace d'amorce de la transition démographique en milieu agricole africain.

La thèse des flux nets de ressources

La théorie des flux nets de ressources intergénérationnelles élaborée par Caldwell (1981) se confond parfois avec celle des coûts et bénéfices économiques procurés par les enfants. La seule différence entre ces deux théories réside dans le fait que celle des flux nets passe sous silence la variabilité des coûts selon le rang de l'enfant mais ceci ne l'empêche pas d'être de loin, la plus connue.

La théorie des flux nets de ressources distingue schématiquement deux types de sociétés. Dans le premier, les enfants fournissent au cours de leur vie, davantage de ressources économiques à leurs parents qu'ils n'en reçoivent d'eux. Dans ce cas, les parents ont avantage à ne pas limiter leur fécondité et celle-ci reste élevée. Dans le second type de société, les flux nets de ressources économiques profitent plutôt aux enfants. Les parents ont dès lors tout intérêt à désirer une fécondité réduite.

Le processus qui permet de passer du premier type de société au second, est donc entièrement déterminé par le sens que prend le flux cumulatif des ressources. Il faut par conséquent attendre que les flux cessent d'être à l'avantage des parents pour voir s'amorcer une véritable baisse de la fécondité dans les sociétés agricoles. Selon Caldwell lui-même, les facteurs susceptibles d'inverser les flux nets de ressources sont: la généralisation de l'instruction, l'instauration d'un revenu garanti, l'influence culturelle occidentale, etc. Ces facteurs auront pour effet d'égaliser la consommation à l'intérieur du ménage et d'affaiblir les contraintes morales des membres vis-à-vis de la collectivité.

La meilleure façon d'évaluer ce cadre d'interprétation de la fécondité élevée est encore de le confronter à la réalité empirique. D'abord, si l'on se fie aux résultats des enquêtes EFSE (Locoh, 1984), POPRES (Vignikin, 1987) et EMIRT (Vignikin, 1992), moins de 30 pour cent des enfants en âge de travailler aident directement leurs parents sur les exploitations. D'autre part, en dépit des charges financières que font peser l'écolage et la mise en apprentissage des enfants, les parents n'hésitent pas à les retirer de l'activité agricole et à les intégrer à ces circuits sous prétexte que leur avenir n'est pas dans l'agriculture. Par ailleurs, très peu de parents déclarent recevoir, sur une base régulière, des subsides en provenance de leurs enfants. A en croire les mères interrogées, les flux de ressources à l'intérieur de la patrie seraient beaucoup plus importants que ceux dont profitent les parents. Enfin, comme mentionné plus haut, la différence culturelle entre la zone V et la zone E n'empêche pas d'observer des comportements identiques en matière de fécondité entre les deux sous-régions.

Ainsi, en dépit de la raréfaction de certains flux de ressources dont profitaient jadis les parents, leur fécondité ne semble pas amorcer la baisse prévue. Une part importante de ce conservatisme est imputable à la possibilité qui s'offre à eux de faire supporter aux enfants aînés, la charge des cadets. Le tableau II relatif à la prise en charge des enfants selon l'âge de la mère, illustre bien ce propos. Il en ressort qu'en moyenne, 15 pour cent des enfants à charge sont entretenus par des personnes autres que leurs mères.

Quoi qu'il en soit, si la valeur explicative de la théorie de Caldwell est indubitable, son principal défaut est d'omettre de prendre en considération le fait que l'inversion des flux de ressources puisse s'accompagner d'une série de calculs probabilistes qui amènent les parents à maintenir leur niveau de reproduction en dépit des charges croissantes de subsistance et de formation qu'un nombre élevé d'enfants font peser sur eux. Ces calculs probabilistes découlant de cette logique sociale peuvent se schématiser comme suit:

puisque, en raison de la faible dimension des exploitations, l'agriculture n'est plus capable d'absorber la totalité des actifs du ménage, une partie de ceux-ci doit être orientée vers les secteurs non-agricoles. Pour maximiser les chances de succès de cette diversification des activités, les migrants doivent donc être instruits ou posséder une habileté professionnelle. Par ailleurs, plus le nombre de migrants est important, meilleure est la probabilité que certains parviennent à se placer et constituer ainsi un tremplin pour les autres. Enfin, les ménages doivent concilier le besoin de diversification des activités de leurs membres avec leur attachement au patrimoine foncier. Dans ce sens, tout en alimentant les circuits migratoires, ils se doivent de maintenir sur place une partie de la main-d'oeuvre pour l'activité agricole. D'après Grégory et Piché (1980), c'est précisément cette double logique qui rend compte de l'intelligibilité de la fécondité élevée en milieu agricole.

TABLEAU IIPRISE EN CHARGE DES ENFANTS SELON LE GROUPE D'AGES DES MERES

AGES DES MERES	ENFANTS NES VIVANTS	ENFANTS SURVIVANTS	ENFANTS A CHARGE	ENFANTS A CHARGE RESIDENTS
20-24	2,08	2,00	1,58	1,50
25-29	4,20	3,53	2,87	2,63
30-34	5,97	4,77	3,19	2,88
35-39	6,80	5,36	2,69	2,27
40-44	6,89	5,37	2,39	2,00
45-49	7,39	5,64	2,00	1,58
50-54	7,80	5,81	1,23	1,00
55 et +	8,20	5,71	0,66	0,50
ENSEMBLE			2,07	1,79

SOURCE: Enquête POPRES, 1981

IV. LA MIGRATION RURALE-URBAINE: UNE REACTION A LA DETERIORATION DE LA CAPACITE DE SUBSISTANCE DES MENAGES

Conformément à la théorie dualiste, les migrations rurales-urbaines constituent des déplacements intersectoriels de main-d'oeuvre répondant à des mécanismes d'attraction et de répulsion qui caractérisent les milieux rural et urbain et qui résultent d'une faible productivité de l'agriculture traditionnelle et d'un niveau élevé de fécondité en milieu agricole. De ce sous-emploi découlent une productivité marginale du travail nulle ou presque et des niveaux de revenus à peine égaux au coût d'entretien de la force de travail. Les transferts de main-d'oeuvre du secteur agricole vers le secteur urbain, principalement induits par un écart de rémunération (Hicks, 1932), permettent de réduire le sous-emploi dans le secteur de subsistance et d'y relever les revenus. Les migrations contribuent ainsi à harmoniser, non seulement l'allocation de la main-d'oeuvre et des revenus du travail, mais aussi les productivités.

Pour certains socio-anthropologues, les migrations rurales-urbaines en Afrique sont un sous-produit de la colonisation. En effet, en instaurant l'économie marchande et le dualisme agricole, la pénétration coloniale a brisé la cohérence interne des sociétés agricoles et transformé ces sociétés en formes appauvries du capitalisme. Cet appauvrissement forcera une grande partie des ménages à diversifier l'activité économique de leurs membres en orientant certains d'entre eux vers d'autres secteurs d'activité. De ce processus sont nées et perpétuées les migrations rurales-urbaines.

Comme on peut s'en rendre compte, les deux interprétations du phénomène migratoire élaborent principalement à partir des milieux rural et urbain pris dans leur globalité. Ceci étant, une interprétation plus réaliste des migrations dans un contexte agricole de subsistance gagnerait à être entreprise au niveau des ménages exploitants. Un pas décisif dans cette direction est fait avec le développement de l'économie du ménage. D'après ce nouveau courant de pensée, les migrations rurales-urbaines seraient le résultat de changements démographiques qui surviennent à l'intérieur des ménages agricoles, dans la perspective d'une intensification de leur production (Stark, 1978). En termes clairs, pour réagir contre les effets appauvrissants de leur dynamique démographique, les ménages agricoles sont souvent confrontés au besoin d'ajuster leur production aux besoins internes. Mais comme les disponibilités en main-d'oeuvre sont fixes à court terme, il leur donc faut opérer un changement technologique que seul un excédent de production rend possible. Or, étant donnée la dimension réduite des exploitations, il est généralement difficile de dégager cet excédent d'autant plus que les marchés de capitaux sont pratiquement inaccessibles aux petits producteurs. La migration intervient dès lors comme un moyen privilégié pour se procurer les ressources nécessitées par l'intensification.

Si cette vision des migrations rurales-urbaines a le mérite d'appréhender le phénomène au niveau des ménages et de prendre en compte leur capacité de subsistance, de facto elle rejette le postulat de rationalité individuelle qui sous-tend la thèse des transferts intersectoriels de main-d'oeuvre. Ceci dit, cette thèse prête le flanc à une critique de taille. Son argumentation qui se formalise en termes de besoins d'intensification de l'agriculture, fait de la quête de numéraire, la principale motivation de l'émigration rurale. Or si, comme le sous-tend l'argumentation, l'objectif de la migration est de se procurer les ressources nécessaires à l'intensification, comment alors expliquer que de nombreuses sociétés agricoles soumises à l'émigration et bénéficiant d'importants flux monétaires provenant de migrants, soient restées techniquement et économiquement pauvres?

Dans le contexte du Sud-Est Togo où l'intensification n'est pas le choix d'ajustement optimal pour les ménages exploitants, les migrations rurales-urbaines ne peuvent correspondre qu'à une tentative de redistribution des rôles économiques à l'intérieur des ménages (Vignikin, 1992). Cette diversification des activités amène les ménages à déverser une partie de leur main-d'oeuvre interne dans les secteurs d'activité secondaire et tertiaire. Ce comportement - très visible dans les zones où la pression démographique est particulièrement forte - (Locoh, 1985; Le Bris, 1986; Vignikin, 1987), présente pour le ménage, un coût d'opportunité relativement faible dans la mesure où les membres concernés par les transferts vers la ville sont, le plus souvent, non utilisés sur les exploitations et que leur départ diminue d'autant, les besoins de subsistance de la collectivité résidente.

Les migrations rurales-urbaines au Sud-Est se déduisent donc d'une comparaison d'ensemble des possibilités de production et de gain dans les différents secteurs accessibles à la main-d'oeuvre domestique. Les ménages sont toutefois conscients que le sens des transferts n'est pas fixe, puisque les avantages comparatifs des secteurs peuvent s'inverser au cours du temps⁶. La

⁶ Les ménages savent qu'un flux considérable de migrations vers une même ville peut engendrer un important sous-emploi dans cette ville. Ce sous-emploi peut faire baisser les

possibilité de transférer certains membres vers les secteurs urbains et l'éventualité de leur retour en milieu agricole confèrent ainsi aux structures de solidarité et aux liens familiaux, une importance toute particulière dans la stratégie de diversification des activités. Mais, si les réseaux de parents, de connaissances et de ressortissants d'une même localité rurale⁷ permettent de réaliser les transferts de membres, les ménages agricoles se doivent, de leur côté, de protéger et d'abriter les membres transférés contre une pauvreté extrême par crainte de les voir revenir au point de départ. En contrepartie, ils attendent des migrants dont la réussite est accomplie, une assistance en subsides au noyau familial résident et une aide pour de nouveaux transferts (Locoh, 1985; Vignikin, 1987). Ce devoir du migrant est souvent régi par des normes traditionnelles difficilement transgressables puisque des mécanismes coutumiers existent qui en assurent le bon fonctionnement. D'autre part, plus les membres envoyés dans le circuit migratoire sont nombreux, plus nombreux sont les atouts dont dispose le ménage pour faire fonctionner la chaîne de solidarité familiale. C'est précisément ce calcul probabiliste qui conduit les ménages à diversifier le lieu de destination de leurs membres transférés.

*

* *

Dans cet article, nous avons montré comment les transformations du système de production, en modifiant les rapports de production dans le Sud-Est Togo, ont progressivement induit une logique de production de type capitaliste dans laquelle l'exploitant doit disposer de numéraire pour accéder aux principaux facteurs de production (terre et main-d'oeuvre). Or, l'effet négatif des facteurs écologiques (dégradation excessive des sols, aléas climatiques, etc) rend non seulement difficile la compensation des coûts de production par les recettes de vente mais qui plus est, il contribue à accroître constamment le ratio vente/production au détriment de la subsistance économique des ménages. L'évolution du processus, en entraînant une baisse progressive des revenus des ménages exploitants, contraint les plus vulnérables d'entre eux à développer des stratégies de survie. Ces stratégies procèdent fondamentalement par un transfert massif des jeunes hors de la région et par un maintien de la fécondité à un niveau élevé. En effet, le transfert de certains membres vers les activités non agricoles impose une taille de ménage "appréciable" pour alimenter les réseaux migratoires sans démenteler considérablement le corps

niveaux de rémunération du travail et favoriser le retour des migrants vers le milieu agricole.

⁷ Une contribution de ces réseaux est de faciliter l'installation et l'intégration des migrants dans le milieu d'accueil.

familial résident. La forte fécondité au Sud-Est serait ainsi le résultat d'une ligne de conduite forcée par les circonstances.

De ce qui précède, il va sans dire que l'amorce de la baisse de la fécondité dans le Sud-Est va principalement dépendre de l'amélioration future des productivités du travail tant chez les hommes que chez les femmes. En effet, en contribuant à augmenter le revenu des ménages agricoles de la région, l'élévation des productivités va renforcer leur capacité d'autosubsistance et affaiblir leurs besoins d'envoyer des membres dans les circuits migratoires et d'avoir une descendance nombreuse.

BIBLIOGRAPHIE

- Caldwell, J. (1981) - Theory of Fertility Decline, Academic Press, New-York
- Ekouevi, K. (1986) - "Les expulsés du Nigéria de retour dans le Sud-Est Togo", in: Migrations togolaises: bilan et perspectives, URD, UB, Lomé, pp. 235-254.
- Gregory, J. et Piché, V. (1980) - le régime démographique en capitalisme périphérique: exemples africains, Université de Montréal, Montréal, 60 p.
- Gregory, J. et Piché, V. (1985) - "La migration africaine vue à travers le prisme des enquêtes récentes", in: Migration interne: collecte et méthodes d'analyse, Chaire Quetelet 1983, Louvain-la-Neuve, pp. 305-345.
- Hicks, J. (1932) - The Theory of Wages, MacMillan, London
- Le Bris, E. (1976) - "Les migrations agricoles internes dans le Sud-Est Togo", in: Capitalisme négrier: la marche des paysans vers le prolétariat, Paris
- Locoh, T. (1984) - Fécondité et famille en Afrique de l'Ouest - Le togo méridional contemporain, Travaux et documents de l'INED, cahiers No 107, PUF, Paris
- Meillassoux, C. (1975) - Femmes, greniers et capitaux, Maspéro, Paris, 254 p.
- Mignot, A. (1982) - Terre et pouvoir chez les Guins du Sud-Est Togo, Thèse d'anthropologie, Sorbonne, Paris
- Pazzi, R. (1973) - Notes d'histoire des peuples Adja, Ewé, Guin et Fon, I.S.E., Université du Bénin, Lomé, 130 p.
- Stark, O. (1978) - Economic-Demographic Interactions in Agricultural Development: the Case of Rural-to-Urban Migration, Publication de la FAO, Rome
- Vignikin, K. (1987) - Production, fécondité et Migration en milieu agricole le cas du Sud-Est Togo, Mémoire de maîtrise en démographie, Université de Montréal, Montréal, 117 p.
- Vignikin, K. (1992) - Dynamique des systèmes de production agricole et ajustements socio-démographiques des ménages: le cas des agriculteurs Ewé du Sud-Est Togo, Thèse de démographie, Université de Montréal, Montréal, 345 p.